ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Soyez vigilants, conduisez prudemment

Date de début : 18 octobre 2019
Date de fin : 28 octobre 2019
Ensemble du Nunavut **45 sec.**

Le ministère du Développement économique et des Transports souhaite rappeler aux Nunavummiuts de conduire prudemment et de respecter les limites de vitesse en tout temps.

Les conducteurs doivent toujours faire montre d’une grande prudence, particulièrement en zone scolaire, porter attention aux autobus scolaires qui font monter ou descendre des élèves, et observer les règles suivantes :

- Arrêter dans les deux directions avant d’arriver à un autobus scolaire lorsque les feux clignotent et que le panneau d’arrêt est visible;
- S’assurer que les élèves sont sortis ou sont montés à bord de l’autobus scolaire, que les feux clignotants sont éteints et que le panneau d’arrêt soit rentré avant de recommencer à rouler.

Les sanctions en cas de défaut de s’arrêter en présence d’un autobus scolaire sont de quatre points d’inaptitude et une amende de 115 $. Les points d’inaptitude sont des points qui affectent la cote du conducteur. Une accumulation de 15 points d’inaptitude engendrera la suspension de votre permis de conduire.

Restez sobre et conduisez prudemment pour que tous arrivent sains et saufs.

###

Relations avec les médias :

Matthew Illaszewicz
Gestionnaire des communications
Ministère du Développement économique et des Transports
867 975-7818
millaszewicz@gov.nu.ca

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓗᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑐᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑐᓪᓗ ᐅᕙᓂ *www.gov.nu.ca.*
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*. Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au *www.gov.nu.ca*.